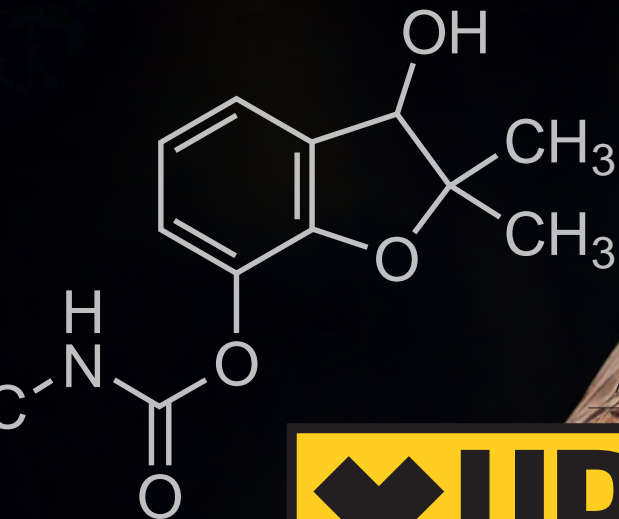




AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



APPEL À DONS

✘ URGENCE !



Sauvons les **Milans royaux**
de l'empoisonnement



Chère amie, Cher ami,

Depuis le début de l'année 2020, 72 cadavres de Milans royaux* ont été découverts par la LPO et l'ensemble du réseau « Milan royal ». Même si les analyses toxicologiques sont encore en cours, nous savons déjà qu'au moins 30 % d'entre eux ont été victimes d'empoisonnement, première cause de mortalité de cette espèce remarquable !

Grâce à de nombreuses années de suivis et analyses, la LPO est en mesure de dénoncer l'utilisation du Carbofuran, un produit pourtant interdit en France depuis 2008 qui continue de détruire la faune sauvage et plus spécialement le Milan royal.

Cette pratique inadmissible, d'un autre âge, menace une espèce déjà fragile : commun il y a 40 ans dans Hexagone, le Milan royal a vu ses effectifs dramatiquement chuter durant les années 80. **Nous ne pouvons laisser les Milans royaux mourir empoisonnés sans réagir. Nous dénonçons ces actes illégaux qui anéantissent nos efforts pour tenter de sauver l'espèce et réclamons une application immédiate de la loi.**

La France, qui abrite la deuxième population mondiale hivernante de Milans royaux après l'Allemagne, assume une lourde responsabilité dans la conservation de ce rapace nécrophage, présent uniquement en Europe. **Il est indispensable et urgent de prendre des mesures pour garantir la survie de ce joyau du patrimoine écologique européen.**

Nous espérons pouvoir compter sur votre soutien pour mener ce combat.

Toutes nos équipes s'associent à moi pour vous remercier par avance pour votre don et vous dire notre sincère reconnaissance.

PS : Si vous avez déjà fait un don sur Internet pour soutenir cette action, nous vous en remercions bien sincèrement.

* au 31/10/2020

Allain Bougrain Dubourg
Président de la LPO

UNE ESPÈCE ROYALE !

Milan royal (*Milvus milvus*)



Espèce protégée depuis 1972
(interdiction de chasse et de destruction de nid)



Forêt ouverte, zones boisées éparées, terres cultivées, champs, zones humides



Envergure :
145 à 165 cm



Charognard et grand consommateur de rongeurs et d'invertébrés



Oiseau sociable



diurne



Longueur :
59 à 66 cm



800 g à 1 050 g pour le mâle et 950 g à 1 300 g pour la femelle



Longue queue rousse triangulaire et profondément échancrée, typique de l'espèce

La France abrite la 5^{ème} population nicheuse et la 2^{ème} population hivernante. Notre pays est survolé du Nord-Est au Sud-Ouest par des dizaines de milliers de Milans royaux lors des migrations pré et postnuptiales.

Fait encourageant : les chiffres issus des suivis de la nidification, de l'hivernage et de la migration laissent espérer une augmentation de l'espèce dans notre pays si nous poursuivons nos actions...

Mais les données relatives à leur mortalité sont inquiétantes.

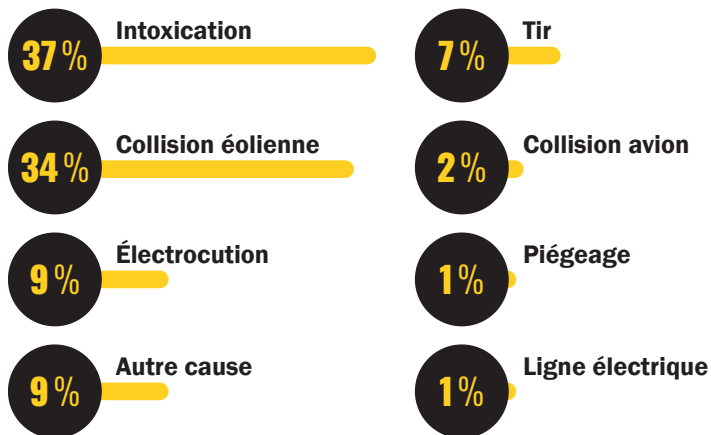
DES MORTS INACCEPTABLES

Le nombre de cadavres de Milans royaux découverts en France augmente. Cela ne signifie pas forcément que le taux de mortalité augmente : l'espèce évolue favorablement dans notre pays et les moyens de détection de cadavres se sont améliorés.

Mais seulement 9 % des cas de mortalité du Milan royal sont dus à des causes naturelles (prédation, maladie, chute de nid...). 91 % des morts enregistrées sont donc imputables aux activités humaines.

37% des Milans royaux sont décédés après avoir été empoisonnés, ce qui en fait la première cause de mortalité de ce magnifique rapace !*

**hors causes indéterminées et résultats indisponibles, en 2018-2019*



Répartition des causes de mortalité (2018 et 2019) hors causes indéterminées et résultats indisponibles.



L'empoisonnement peut-être chronique si l'oiseau est exposé à des toxiques par ingestion de petites quantités répétées (c'est le cas notamment avec le plomb ou les anticoagulants). C'est ce qu'on appelle l'empoisonnement involontaire.

Mais les empoisonnements sont généralement causés par des dépôts d'appâts contaminés par des produits toxiques interdits et utilisés à doses concentrées, placés de manière intentionnelle et à destination d'animaux jugés indésirables (carnivores, rapaces, corvidés...).

Cette pratique illégale et non sélective peut causer en une seule fois la mort de dizaines d'animaux, dont les rapaces nécrophages. Ainsi, le Carbofuran, produit pourtant interdit depuis 2008, reste de loin la principale substance responsable des cas d'intoxication (60 % des empoisonnements entre 2002 et 2020 !).

Les rapaces, et le Milan royal en particulier, dernier maillon de la chaîne alimentaire sont des espèces très sensibles au risque d'intoxication.

Pour consolider les noyaux de populations existants et pérenniser une population viable, il faut agir sur les causes de mortalité dues aux actions humaines.



UN PLAN D' ACTIONS PRÉCIS

Grâce à la LPO, un premier Plan National d'Actions a permis de stabiliser les populations. Un second Plan en faveur du Milan royal, piloté par la LPO, a donc été lancé en 2018 pour 10 ans. Parmi les actions de suivi et de conservation de l'espèce, la réduction de la mortalité est une priorité. Afin de se focaliser davantage sur les causes de mortalité de l'espèce, la Commission européenne a également validé en 2020 un programme international regroupant plus de 15 pays européens autour notamment de l'objectif suivant : **la baisse de 5 % du taux d'empoisonnement du Milan royal en Europe, l'empoisonnement volontaire ayant été identifié comme la principale menace.**

Dans ce cadre, il revient à la France et donc à la LPO, de mener de nombreuses actions pour lutter contre l'empoisonnement des Milans royaux.

Toutes ces actions nécessitent d'importants moyens. La Commission européenne, l'État français et la DREAL Grand Est s'engagent à financer entre 60 % et 80 % des fonds nécessaires aux actions définies. **La LPO France doit assurer, sur ses fonds propres, un investissement de 146 000 €.** Il y a urgence, nous comptons sur vous : il est inacceptable que tous les efforts menés depuis plusieurs décennies pour sauvegarder cette espèce soient anéantis par des actes malveillants et demeurant impunis !

EXPÉRIMENTATION DE TERRAIN ET ANALYSE :

- ✓ Poser des balises GPS sur 60 jeunes Milans royaux avec système d'alerte intégré afin de suivre les comportements des oiseaux, identifier et localiser précisément leurs cadavres
- ✓ Mobiliser et coordonner le réseau « Milan royal » pour collecter les cadavres
- ✓ Réaliser les radiographies, autopsies et analyses toxicologiques afin de connaître la cause de mortalité de chaque Milan trouvé

APPLICATION DE LA LOI :

- ✓ Renforcer le contrôle et la traçabilité des produits toxiques
- ✓ Identifier les auteurs d'actes malveillants et délictueux et multiplier les plaintes pour les sanctionner
- ✓ Faire appliquer la loi notamment celle de 2016 qui renforce les sanctions contre les infractions sur les espèces protégées : la destruction par empoisonnement d'espèces protégées est un délit puni de 2 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende
- ✓ Exiger que les produits chimiques dangereux pour la faune sauvage soient bannis et que ceux interdits en France ne circulent plus librement sur notre territoire

SENSIBILISATION :

- ✓ Sensibiliser les acteurs publics et les citoyens sur l'importance de protéger l'espèce dans nos régions

OUI, JE SOUTIENS LES ACTIONS DE LA LPO VISANT À RÉDUIRE LE TAUX DE MORTALITÉ DU MILAN ROYAL

Plus rapide, vous pouvez choisir d'effectuer votre don en ligne sur www.lpo.fr ou par téléphone au **05 16 65 30 39** (don par CB uniquement)

Je fais un don ponctuel de :

- 50 €** soit **17 €** après déduction fiscale
- 100 €** soit **31,28 €** après déduction fiscale
- 150 €** soit **51 €** après déduction fiscale
- un soutien libre de €

Je règle par :

Chèque bancaire à l'ordre de la LPO

Carte bancaire n°

Expiration :

Cryptogramme visuel :

(Trois derniers chiffres au dos de votre carte)

Date :

Signature :

Je sais que soutenir la LPO par un prélèvement automatique mensualisé c'est :

- donner à la LPO toute ma confiance pour affecter mes dons aux missions qui en ont le plus besoin
- donner à la LPO une visibilité financière sur le long terme pour planifier ses actions et agir dans la durée
- permettre à la LPO de limiter ses frais de gestion

Je souhaite soutenir TOUTES les actions de la LPO par un prélèvement automatique mensuel de :

10 €/mois 15 €/mois 30 €/mois €/mois *Remplir le mandat au dos >>>>>>*

Je soutiens déjà la LPO par prélèvement automatique et je souhaite augmenter mon soutien mensuel de :

1 €/mois 3 €/mois 5 €/mois €/mois

**Merci de votre
générosité !**

M.* Mme* Mlle*

BS2AAD20

Nom* : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* Ville* :

Tél. : Courriel :

Date de naissance : Profession (si retraité dernière profession) :

- J'autorise la LPO à utiliser mes coordonnées pour m'envoyer des informations sur ses actions
- Legs, donations, assurances-vie, je souhaite recevoir des informations en toute confidentialité.

*Mentions obligatoires

VOTRE SOUTIEN EN TOUTE CONFIANCE

- La LPO, reconnue d'utilité publique, est susceptible d'être contrôlée à tout moment par la Cour des comptes. Chaque année, les comptes sont certifiés par un Commissaire aux comptes.
- En 2019, 88,6 % des dépenses ont été consacrées à la réalisation de nos missions. Les frais de recherche de fonds privés se sont élevés à 911 000 euros, soit 4,7 % de notre budget.

VOTRE DON EST DÉDUCTIBLE DE VOTRE IMPÔT SUR LE REVENU

En faisant un don à la LPO, vous bénéficiez d'une déduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. La LPO vous adresse un reçu fiscal en début d'année.

Les informations recueillies sur ce bulletin sont enregistrées et ne seront utilisées que pour la gestion de vos dons, l'envoi du reçu fiscal et d'informations relatives à la LPO. Elles ne sont pas transmises à des tiers. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et à la réglementation européenne, vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité ou d'effacement de vos données personnelles en vous adressant au siège de la LPO France.

À renvoyer au plus vite à : LPO • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX

URGENCE !



Sauvons les Milans royaux de l'empoisonnement

Merci pour votre soutien !

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique du mandat

Espace réservé à la LPO

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la LPO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la LPO. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

DÉBITEUR

Nom :Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :

CRÉANCIER

ICS : FR29ZZ451411

LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux)
CS 90263
17305 ROCHEFORT CEDEX
FRANCE

TYPE DE PAIEMENT

Paiement récurrent/répétitif

Paiement ponctuel

COMPTE À DÉBITER

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN

Code international d'identification de votre banque - Bic

Fait à :

Le :

Signature (obligatoire) :



Pourquoi « royal » ? La petite histoire...

« Jusqu'aux XVI^e et XVII^e siècle, le Milan royal nettoyait les villes comme Paris ou Londres. Louis XIII chassait en vol le Milan royal à l'aide de Faucons gerfauts dans la plaine Saint-Denis et relâchait ses prises par la fenêtre depuis le Louvre après avoir coupé les deux rectrices centrales (premier exemple de marquage !). D'où son nom de Milan royal, car la chasse au vol était réservée à l'équipage royal. »

Extrait du site : rapaces.lpo.fr

LPO France

CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX • Tél. 05 46 82 12 34
Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

Photographies : portrait d'un Milan royal © Thomas Marx, Milan royal en vol © Daniel Evans. Illustration de Milan royal © John Gould.
Conception : Fabienne David, Claire Parrot. Graphisme/Mise en page : Antoine Barreau, Service Éditions LPO © 2020 - ED2010010AB.
Impression : Imprimerie Rochelaise (17) - Imprim'Vert. Imprimé sur papier Innovation Green 100 % recyclé.